

COMITE DIRECTEUR

Réunion : du lundi 13 mars 2023 à 18H30 au siège du District à Vesoul.

Présidence : M. PRUDHON.

Présents : MM. DROIT – LANCELOT - LEMERCIER (membre coopté) –
MALIVERNAY - MANGIN – PRETOT – TRIFIGNY.

Excusés : MM. ENCARNACAO - FIDON - VARENNES.

Absent : M. BARREY.

Participant (salariés) : MM. BARBIER - BEGEL – MOUGIN - TAVERDET.

Philippe Prudhon ouvre la séance de ce Comité Directeur en présentant les excuses réceptionnées.

I) Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 30 janvier 2023 et informations générales :

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

Vie du District :

- Coupes de Haute-Saône :

Le tirage au sort des 8èmes de finales du Challenge du District et de la coupe D3-D4 a été réalisé le lundi 27 février 2023 au siège du District, retransmis en direct via page facebook du site du District.

Le tirage au sort des 8èmes de finale de la coupe de Haute-Saône, ¼ du challenge du District et coupe D3 D4, et des coupes jeunes U18G et U15G se déroulera le lundi 20 mars 2023 à 18H30 à Ronchamp (entreprise SGE Marconot).

- CDA :

Le stage annuel des jeunes arbitres s'est déroulé le samedi 18 février 2023 au siège du District à Vesoul. Bonne participation constatée.

FIA (Formation Initiale Arbitre) : session formation examen arbitre de District :

Cette session de formation s'est déroulée les 3, 4, 10 et 11 mars 2023 : 17 candidats ont participé sur 19 personnes préalablement inscrites.

Une formation FMI a été réalisée le samedi 4 mars 2023 au siège du District pour les intéressés.

17 candidats ont été reçus en théorie. Les examens pratiques sont et seront programmés durant les semaines à venir sur les catégories en fonction des âges.

A noter la réussite théorique de 2 « très jeunes arbitres » féminines âgées de 13 ans.

- Actions techniques :

Formation éducateurs :

Module gardiens de but les 10 et 11 février 2023 au siège du District à Vesoul. 10 personnes ont participé à cette formation.

Module U9 à Lure les samedi 25 février et 4 mars 2023. 24 personnes ont participé à cette formation sur 30 candidats préalablement inscrits.

- Rencontre/échanges Préfet/Comité Directeur :

Elle est fixée au lundi 27 mars 2023 au siège du District à Vesoul.

Dossiers en cours :

- Campagne ANS 2023 :

La campagne ANS 2023 est ouverte via le compte asso depuis le 6 mars 2023.

30 avril 2023 : date butoir de dépôt des dossiers sur le compte asso.

Une réunion de travail interne se déroulera le jeudi 30 mars 2023 à 18H30.

- Caisse de péréquation arbitrage :

Suite aux échanges lors de l'Assemblée Générale du 7 janvier 2023 et le Comité Directeur du lundi 30 janvier 2023, ce dossier a été repris pour une mise en place effective pour la saison 2023/24.

- Factures clubs matches aller saison 2022/2023 :

Elles seront adressées en fin de semaine 11 par courriel aux clubs.

Un retour du règlement est demandé pour le 15 avril 2023 avec application de la réglementation financière/factures clubs votée par le Comité Directeur du District du 15 juin 2019, en cas de d'une non-réception à la date fixée.

- Commission Appel :

Après la restructuration de la composition de la commission, les deux dossiers d'appel en attente ont été traités.

- Dossier Equipe Technique Régionale :

Une phase de restructuration est en cours suite à des mouvements de personnel. Une réunion du Bureau de Ligue aura lieu le 5 avril 2023, où ce sujet sera notamment abordé.

II) Bilan Futsal pratique associée saison 2022/2023

Bilan quantitatif :

Projection du document relatif au bilan qualitatif. Ce document est annexé à ce procès-verbal.

Bilan qualitatif :

Un tour de table est réalisé où chacun a pu s'exprimer sur son ressenti sur le format et les perspectives d'évolution et d'amélioration, notamment en termes technique et réglementaire.

Ce dossier sera repris par la commission sportive/développement.

III) Texte Réglementation ententes

Suite aux travaux en ateliers lors de l'Assemblée Générale du samedi 7 janvier 2023,

Après reprises :

- par la commission sportive et développement lors de sa réunion du 21 février 2023,
- par le Comité Directeur en date du 13 mars 2023,

Et en application des dispositions/Règlements Généraux de la FFF des ententes et Groupements (paragraphe 4 – articles 39 bis et 39 ter),

Il est décidé par le Comité Directeur, réuni le 13 mars 2023 :

- **L'interdiction de constituer une entente entre 1 groupement et un autre club,**
- **La limitation du nombre d'équipe en entente à UNE (1) maximum par catégorie et par club. Celle-ci ne peut concerner que l'équipe hiérarchiquement inférieure**

Prise d'effet : saison 2023/2024.

Les clubs se verront notifier ce texte par voie électronique.

IV) Assemblée Générale du samedi 24 juin 2023 : lieu, reprise et exploitation des thèmes de réflexion proposés suite à travaux des commissions concernées depuis le Comité Directeur du 30 janvier 2023.

Lieu :

Le prochain Comité Directeur désignera le lieu de cette Assemblée Générale en fonction des candidatures réceptionnées des clubs.

Reprises des thèmes abordés :

- 1) Football à 11 chez les jeunes : entente (cf texte réglementation partie III)
- 2) Caisse de péréquation arbitrage : modalités de fonctionnement à présenter aux clubs avant la prise d'effet saison 2023/2024.
- 3) Thème arbitrage : travail avec les clubs, une idée directrice = « impulsion collective ».

Ce dossier sera repris au prochain Comité Directeur.

V) Calendrier fin de saison

Dates prochaines réunions du Comité Directeur :

Lundi 24 avril 2023 à 18H30.

Lundi 22 mai 2023 à 18H30.

Lundi 12 juin 2023 à 18H30.

VI) Questions diverses :

- Marc Lemerrier :

L'intéressé émet le souhait d'organiser deux sessions de formation de délégué de District sur la phase printemps 2023, à l'attention des dirigeants de clubs jeunes U18, U15 et seniors (une au siège du District et une dans un club).

Le Comité Directeur émet un avis favorable à cette proposition.

L'ordre du jour du comité étant épuisé, et aucun membre ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 21H45.

Le Président du District,
Philippe PRUDHON

Le Directeur Administratif,
Raphaël TAVERDET